

ORPI Agence de la Motte

5 place du palais - 70 000 VESOUL

Tél : 03 39 70 96 70

Mail : agencedelamotte@orpi.com



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

Barème des honoraires à compter du 1er janvier 2024

Transactions : Biens immeubles et terrains :

Prix de vente	Commission TTC sur prix de vente	Prix de vente	Commission TTC sur prix de vente
Jusqu'à 29 999 €	4000 €	140 000 € à 149 999 €	11800 €
30 000 € à 39 999 €	4500 €	150 000 € à 159 999 €	12300 €
40 000 € à 49 999 €	4900 €	160 000 € à 169 999 €	12900 €
50 000 € à 59 999 €	5400 €	170 000 € à 179 999 €	13300 €
60 000 € à 69 999 €	6200 €	180 000 € à 199 999 €	13900 €
70 000 € à 79 999 €	7300 €	200 000 € à 219 999 €	14100 €
80 000 € à 89 999 €	8100 €	220 000 € à 239 999 €	14500 €
90 000 € à 99 999 €	8900 €	240 000 € à 259 999 €	15000 €
100 000 € à 109 999 €	9100 €	260 000 € à 279 999 €	15600 €
110 000 € à 119 999 €	9700 €	280 000 € à 299 999 €	16000 €
120 000 € à 129 999 €	10500 €	À partir de 300 000€	5,5 %
130 000 € à 139 999 €	11100 €		

Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur. Le montant de la commission comprend la TVA de 20%. La commission est due lorsque la mission est accomplie.

Avis de valeur : 180 € TTC soit 150€ HT par bien.

Locations : Baux d'habitation, meublées, commerciales et professionnelles :

Surfaces m ²	Honoraires TTC à la charges du locataire		Honoraires TTC à la charge du propriétaire		
	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Visite, constitution du dossier en rédaction de bail	Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Visite, constitution du dossier en rédaction de bail	Entremise et négociation
Jusqu'à 40m ²	3€ / m ²	4,25€ / m ²	3€ / m ²	4,25€ / m ²	45 €
De 41m ² à 60m ²	3€ / m ²	3,50€ / m ²	3€ / m ²	3,50€ / m ²	45 €
De 61m ² à 100m ²	3€ / m ²	2,25€ / m ²	3€ / m ²	2,25€ / m ²	45 €
Au delà de 100m ²	3€ / m ²	1,75€ / m ²	3€ / m ²	1,75€ / m ²	45 €
Location commerciales et professionnelles					
Loyer inférieur à 6000 € HT et HC	10,83% HT soit 13% TTC du loyer annuel HC				
Loyer supérieur à 6000 € HT et HC	9,17% HT soit 11% TTC du loyer annuel HC				
Prestations particulières					
État des lieux de sortie (surface inférieur à 100m ²)				120€ TTC	
État des lieux de sortie (surface supérieur à 100m ²)				160€ TTC	
Renouvellement de bail				125€ TTC	

Tarifs Gestion locative en TTC :

Taux de gestion courante	Pack confort	Pack sérénité
Détermination en fonction du montant quittancé (loyers, charges, taxes) charges comprises en TTC / Mois	6,25% HT soit 7,5% TTC GLI non incluse	7,5% HT soit 9% TTC GLI non incluse
Garantie des loyers dès le 1er mois, dégradation immobilière, protection juridique	2,5% des loyers encaissés	
LOCATION		
Visite, constitution du dossier en rédaction de bail, état des lieux	Voir barème	Voir barème
Etat des lieux de sortie	Voir barème	Offert
Gestion comptable et financière		
	Barème prestation particulière	
Accès extranet	4€ par mois	✓
Avis d'échéance	✓	✓
Frais administratifs	4 € par lots par mois	
Compte rendu mensuel (le 25 du mois)	4€ par envoi postale	✓
Révision des loyers	✓	✓
Régler facture, charges de copropriété et taxe pour le compte du mandant	✓	✓
Établir le décompte de fin de location	✓	✓
Assistance spécifique en cas d'impayé	Vacation horaire*	✓
Relance simple des impayés et défaut d'assurance	4€ par envoi postale	✓
Mise en demeure pour loyer impayé et défaut d'assurance	15€ par envoi postale	✓
Résolution amiable, mise en place d'un échéancier	Vacation horaire*	✓
Frais de reprise de lots en cours de bail	120€ par lots	
Aide à la déclaration de revenu	66 €	
Gestion administrative		
Aviser le bailleur du congé reçu	✓	✓
Gérer les attestations d'assurance du locataire	✓	✓
Suivi administratif	✓	✓
Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien par le bailleur)	15€ par envoi + vacation horaire*	
Honoraire de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement)	125€ pour chaque partie + vacation horaire	
Visite annuelle du logement	✓	✓
Clôture du mandat suite à la résiliation	Vacation horaire*	✓
Gestion technique, travaux et réparation		
Demande de devis	✓	✓
Prévisite	✓	✓
Suivi des travaux courants, sinistre et menus réparations jusqu'à 400€	✓	✓
Suivi administratif des travaux courants, sinistre et menus réparations au delà de 400€	3% TTC du montant HT des travaux	
Représentation en assemblée générale	100 € + vacation horaire*	
Indemnité de rupture anticipé de du mandat de gestion	Honoraires dus à l'échéance	
Vacation diverses (gestion sinistres assurance, présence à l'expertise, accompagnement dossier subventions ...)	Vacation horaire*	✓

*Tarification de la vacation horaire : 60€ TTC soit 50€ HT.